

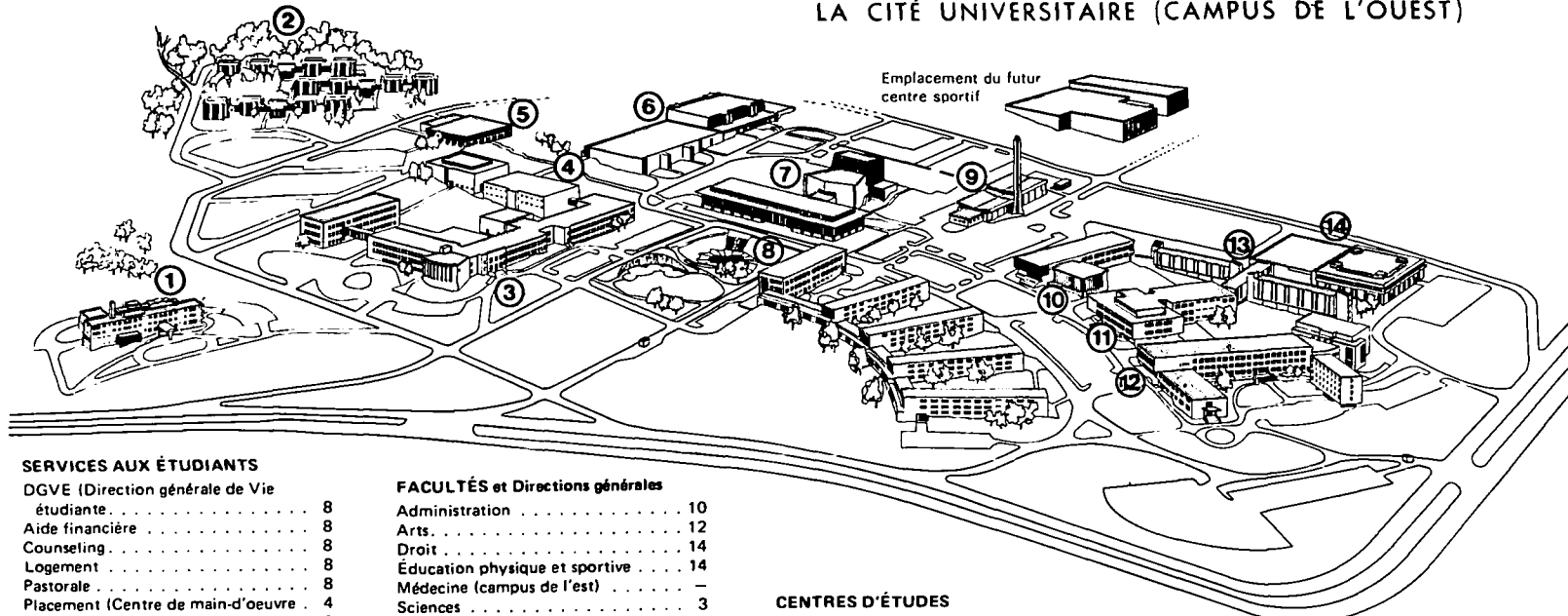
UNIVERSITE
DE
SHERBROOKE

FACULTE
DE
DROIT
1977-1978

Pour tout renseignement
concernant les PROGRAMMES
s'adresser à la
Faculté de droit
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Pour tout renseignement
concernant l'ADMISSION ou
l'INSCRIPTION, s'adresser au
Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

LA CITÉ UNIVERSITAIRE (CAMPUS DE L'OUEST)



SERVICES AUX ÉTUDIANTS

DGVE (Direction générale de Vie étudiante)	8
Aide financière	8
Counseling	8
Logement	8
Pastorale	8
Placement (Centre de main-d'oeuvre)	4
Santé	8
Sports	8
AFEUS (Association des étudiants)	8
COOP (Coopérative étudiante)	8

SERVICES AUXILIAIRES

Banque de Montréal	8
Chapelle	8
Coiffeur	8
Communauté chrétienne	8
Imprimerie René Prince	9
Librairie universitaire	14
Service de sécurité	8

RÉSIDENCES D'ÉTUDIANTS

Résidence 460 (Maison des étudiants)	8
Résidence 600 (Mont Bellevue)	2

FACULTÉS et Directions générales

Administration	10
Arts	12
Droit	14
Éducation physique et sportive	14
Médecine (campus de l'est)	—
Sciences	3
Sciences appliquées	6
Sciences de l'éducation	11
Théologie	13
DGEP (Éducation permanente)	12
DGFM (Formation des maîtres)	12

BIBLIOTHÈQUES

Générale	7
Droit	14
Médecine (campus de l'est)	—
Sciences	4

SERVICES ALIMENTAIRES

Cafétéria et salle à manger	5
L'Entrecôte	1
Casse-croûte (centre social)	8
Casse-croûte "Chez Alice"	7

CENTRES D'ÉTUDES

CEDEC (économie coopérative)	12
CELEF (littératures d'expression française)	12
Centre d'études de la Renaissance	12
Chaire de coopération (économie coopérative)	12
CRAR (Centre de recherche en aménagement régional)	12
Laboratoire AMAQ (Association des mines d'amiante du Québec)	3

CENTRE CULTUREL

Galerie d'art	7
Guichet des billets	7
Petite salle	7
Salle Maurice O'Bready	7
Secrétariat	7

SERVICES GÉNÉRAUX

Audiovisuel	6
Coordination (système coopératif)	4
Équipement	9
Finances	7
Informatique	1
Personnel enseignant	7
Personnel non enseignant	7
Recherche et bourses	7
Rectorat	7
Registraire	7
Relations publiques	7

TABLE DES MATIERES

CALENDRIER	5
DIRECTION DE LA FACULTE	6
CORPS PROFESSORAL	7
PROGRAMME DES ETUDES	9
DESCRIPTION DES COURS	
<i>Cours obligatoires</i>	
ICI droit civil	10
ICO droit commercial	12
IPU droit public	12
ISO droit social	14
<i>Cours optionnels</i>	
OCI droit civil	15
OCO droit commercial	15
OME méthodologie	16
OPU droit public	17
OSO droit social	17
DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (Dipl. D.N.)	19
PRIX (décernés en 1975-1976)	20

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du 1er mars 1977. L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1977 - 1978

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1977

Mardi 6 septembre	.Journée d'accueil et d'information à l'intention des nouveaux étudiants.
Mercredi 7 septembre	Début des activités du trimestre d'automne pour les étudiants.
Jeudi 8 septembre	Après-midi réservé aux activités étudiantes.
Vendredi 23 septembre	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Lundi 10 octobre	Action de grâces. Congé universitaire.
Mardi 1er novembre	Date limite d'abandon de cours. Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission pour le trimestre d'hiver 1978.
Mercredi 21 décembre (à midi)	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'automne 1977.

TRIMESTRE D'HIVER 1978

Mercredi 4 janvier	Début des activités du trimestre d'hiver pour les étudiants.
Vendredi 20 janvier	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Jeudi 26 janvier	Après-midi réservé aux activités étudiantes.
Mercredi 1er mars	Date limite d'abandon de cours. Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission pour le trimestre d'automne 1978.
Jeudi 23 mars	Début du congé de Pâques, en soirée.
Mardi 28 mars	Reprise des activités.
Vendredi 21 avril (à midi)	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'hiver 1978.

TRIMESTRE D'ETE 1978

Lundi 1er mai	Début des activités du trimestre d'été pour les étudiants.
Vendredi 19 mai	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Lundi 22 mai	Jour férié. Congé universitaire.
Vendredi 23 juin ou lundi 26 juin	Congé universitaire (date à préciser).
Samedi 24 juin	Fête du Canada Français.
Vendredi 30 juin ou lundi 3 juillet	Congé universitaire (date à préciser). Date limite d'abandon de cours. (Selon la date du congé universitaire).
Samedi 1er juillet	Fête du Canada.
Vendredi 11 août	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'été 1978.

DIRECTION DE LA FACULTE

EXECUTIF

Doyen: Jean MELANSON

Vice-doyens: Pierre DUSSAULT

Jean-Marie LAVOIE

Secrétaire: Marcel DUBE

CONSEIL

Jean MELANSON, président

Jean-Guy BERGERON

Pierre BOILY

François BRISSETTE

Michel C. CHARLEBOIS

Marcel DUBE

Pierre DUSSAULT

Claude FABIEN

Marc JOLIN

Robert P. KOURI

Johanne LAFLEUR

Jean-Marie LAVOIE

Jean-Louis PELOQUIN

Denis ROY

Jean SYLVESTRE

Guy TANGUAY

DIRECTEUR DU PROGRAMME DE DROIT NOTARIAL

Jacques AUGER

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Guy TANGUAY

SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Hélène TESSIER

CORPS PROFESSORAL

Professeurs titulaires

CHARRON Me Camille, B.A., LL.B. (Laval), LL.M. (Montréal)
 CREPEAU Me Richard, C.R., B.A., LL.L. (Montréal)
 GUY Me Marcel, B.A., LL.L. (Laval)
 MELANSON Me Jean, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Ottawa), LL.D. (honoris causa)
 (Montpellier)

Professeurs agrégés

ANCTIL Me Jacques J., B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval)
 AUGER Me Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)
 BERGERON Me Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Montréal)
 BERNARDOT Alain, B.A., LL.L. (Nice), D.E.S. (Nice), LL.D. (Nice)
 BILDEAU Me Paul-Emile, B.A., LL.L. (Sherbrooke)
 BOISCLAIR Me Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Grenoble)
 DUBE Me Jean-Louis, B.A., LL.L. (Montréal), Brevet de l'Institut des sciences sociales
 du travail (Paris), LL.M. (Montréal)
 DUBE Me Marcel, B.A., B.Péd. (Sherbrooke), LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)
 DURAND Me Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke)
 DUSSAULT Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (Harvard)
 KOURI Me Robert P., B.A., LL.L. (Sherbrooke), M.C.L. (McGill), D.C.L. (McGill)
 LAVOIE Me Jean-Marie, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal)
 MURE Georges B.A., LL.L. (Grenoble), Diplôme d'études judiciaires (Grenoble), D.E.S.
 (Grenoble)
 PATENAUDE Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal)
 TANGUAY Me Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), B.Bibl. (Montréal)

Professeurs adjoints

FABIEN Me Claude, B.A., LL.L. (Montréal)
 GAGNON Me Jean, B.A., B.Péd. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke)
 GERMAIN Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal)
 JOLIN Me Marc, B.A., LL.L. (Sherbrooke), M. Fis. (Sherbrooke)
 PEPIN Me René, B.A., LL.L. (Sherbrooke)
 POIRIER Me Michel, D.E.C., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie)
 RATTI Me Normand, LL.L. (Sherbrooke)
 SLOSAR Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble), LL.M. (Montréal)
 THISDALE Me Louise, B.A., B.Sc.Soc. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke) LL.M. (Dalhousie)
 TURCOTTE Me René, B.A. (économique), LL.L. (Sherbrooke)

Professeurs invités

BERGERON Me Léonard, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Magog
 BOUCHARD Me Mario, LL.L. (Montréal) Ministère de la Justice, Québec
 BRODEUR Me A. Gilles, B.A., LL.L. (Sherbrooke), Bureau d'aide juridique de Sherbrooke
 BRUN Henri, B.A. (Laval) LL.L. (Paris), D.E.S. (Paris) professeur à la Faculté de
 droit de l'Université Laval
 CARRIER Me Denis, B.A., LL.L. (Laval) professeur à la Faculté de droit de l'Univer-
 sité Laval
 CLAIR Me Michel, LL.L. (Sherbrooke), maîtrise en criminologie, avocat à la Commission
 des services juridiques à Drummondville
 DUBE Me Lise, B.A., LL.L. (Sherbrooke), Centre communautaire juridique de l'Estrie
 GAGNE Dr Pierre, B.A., M.D. (Laval), F.R.C.P. (C) (Collège Royal du Canada); psy-
 chiatre, Sherbrooke Hospital à Sherbrooke
 GAUDETTE Me Jocelyn, LL.L. (Sherbrooke), Bureau d'aide juridique de Sherbrooke
 GAUTHIER Me Louis, B.A., LL.L. (Sherbrooke), Centre communautaire juridique de
 l'Estrie

GROFFIER-ATALA Me Ethel, doctorat en droit (Université libre de Bruxelles), D.C.L. (McGill) professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill
 GROLEAU Me Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke) Secrétariat, Ministère de la justice à Québec
 HELEINE François, LL.L. (Caën, France), D.E.S. (Ottawa), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 LAQUERRE Me Paul, B.A., LL.L. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
 LAVOIE Me Colette, LL.L. (Sherbrooke) Bureau d'aide juridique de Sherbrooke
 LEDUC Me Raymond, B.A. (Valleyfield), LL.L. (Montréal) Centre communautaire juridique de la Mauricie
 LEMAY Me Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), Centre communautaire juridique de l'Estrie
 LEMIEUX Pierre, B. Com., (comptabilité), M.B.A. (Sherbrooke), C.A., professeur à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke
 LILKOFF Me Lubin, LL.L. (Paris), LL.L. (Laval), D.E.S. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
 MARTIN Me Pierre, LL.L. (Sherbrooke), avocat à Sherbrooke
 MORIN Me Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), Centre communautaire juridique de l'Estrie
 MORIN Me Marcel, B.A., LL.L. LL.M. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
 OUELLETTE-LAUZON Me Monique, LL.L., D.E.S. professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 PICARD Me Pierre G., LL.L. (Laval), Centre communautaire juridique de l'Estrie
 PINEAU Jean, LL.L. (Bordeaux), D.E.S. (Droit privé, Histoire du droit, Droit romain) professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 PROVENCAL Me Gaston, B.A., L.D.C. (Du Latran-Rome), L.D.C. (Ottawa), LL.L. (Sherbrooke), Archevêché de Sherbrooke
 QUINTAL Me Michel, B. Péd., (Sherbrooke), LL.L. (Sherbrooke), Bureau d'aide juridique de Sherbrooke
 RIGALDIES Francis, LL.L. (Bordeaux), D.E.S. (Bordeaux), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 TALPIS Me Jeffrey, B.C.L. (McGill), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 WOEHLING José, LL.L. (Strasbourg, France), LL.M. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

Conférenciers invités 1976-77

BEDARD Me Marc-André, Ministre de la justice du Québec
 BEETZ Jean, juge, Cour Suprême du Canada
 BURNS Me Robert, Ministre d'Etat à la réforme parlementaire du Québec
 GARON, Me Alban, Sous-procureur général adjoint au Ministère fédéral de la justice Ottawa
 LANDRY Me Bernard, Ministre d'Etat au Développement économique du Québec
 MAYRAND Albert, juge, Cour d'appel du Québec
 PATENAUDE Me Luce, Protecteur du citoyen du Québec

Juges et avocats invités à l'occasion des procès simulés

BOILY, Me Pierre, avocat à Sherbrooke
 CARON Me Michel, avocat à Sherbrooke
 DAIGLE Me Léo, avocat à Sherbrooke
 DUBE Me Laurent, avocat à Sherbrooke
 DURAND Me Michel, avocat à Sherbrooke
 FRECHETTE Me Reynald, avocat à Sherbrooke
 GABIAS Yves, juge, Cour provinciale à Trois-Rivières
 GEOFFROY Me Gilles, avocat à Asbestos
 GRATTON Bernard, juge, Cour Supérieure à Montréal
 LAVOIE Me Colette, avocat à Sherbrooke
 LEGAULT Me Jean, avocat à Montréal
 PELOQUIN Jean-Louis, juge, Cour Supérieure à Sherbrooke
 PINARD Claude, juge, Cour provinciale, district d'Arthabaska
 ROBERGE Yvon, juge, Cour provinciale à Sherbrooke

PROGRAMME DES ETUDES *

PREMIERE ANNEE

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1977

ICI 1013 Obligations I
 ICI 1033 Biens et prescription
 ICI 1043 Personnalité juridique
 et famille
 ICI 1083 Procédure civile I
 IPU 1013 Droit constitutionnel I

TRIMESTRE D'HIVER 1978

ICI 1023 Obligations II
 ICI 1053 Contrats spéciaux I
 ICI 1063 Sûretés réelles et person-
 nelles
 ICI 1073 Responsabilité civile
 IPU 1023 Droit pénal I

DEUXIEME ANNEE

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1977

ICI 2093 Successions
 ICI 2103 Droit international privé
 ICI 2113 Régimes matrimoniaux
 et libéralités
 IPU 2033 Droit pénal II
 IPU 2053 Droit administratif gé-
 néral I

TRIMESTRE D'HIVER 1978

ICI 2133 Procédure civile II
 ICO 2013 Droit des sociétés et
 compagnies
 IPU 2043 Droit international
 public
 IPU 2073 Droit constitutionnel II
 ISO 2013 Droit du travail

TROISIEME ANNEE

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1977

ICI 3143 Preuve civile et publicité
 ICO 3033 Faillite et liquidations
 IPU 3063 Droit fiscal I
 OCI 3022 Droit de la responsabilité
 civile, médicale et hospi-
 talière
 OCI 3172 Droit de la protection
 du consommateur I
 OCO 3122 Comptabilité
 OME 3012 Etude critique du processus
 judiciaire
 OPU 3082 Droit pénal III
 OPU 3112 Organisations internatioles
 OPU 3152 Droit de l'environnement
 OSO 3012 Histoire du droit
 OSO 3032 Droit social I
 OSO 3062 Droit du travail II

TRIMESTRE D'HIVER 1978

ICO 3023 Commercialité des actes et
 effets négociables
 ICO 3043 Contrats spéciaux II
 IPU 3093 Droit administratif II
 OCI 3012 Droit médical
 OCI 3182 Droit de la protection du
 consommateur II
 OCI 3192 Procédure civile III
 OCO 3072 Droit aérien
 OCO 3092 Droit des coopératives
 OCO 3102 Droit fiscal II
 OCO 3142 Droit fiscal III (Impôt sur
 les dons et successions)
 OPU 3012 Droit correctionnel et
 criminologie
 OPU 3072 Libertés publiques
 OPU 3092 Règlements internationaux
 des relations économiques
 interétatiques
 OPU 3142 La loi et la psychiatrie
 OPU 3162 Les contrats administratifs
 OSO 3022 Droit de la jeunesse
 OSO 3042 Droit social II

* Le programme d'étude proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1976-1977.

DESCRIPTION DES COURS

Remarque préliminaire: Le code utilisé en regard de chacun des titres de cours s'interprète comme suit: la première lettre révèle si l'enseignement est obligatoire (I) ou optionnel (O); les 2 autres lettres indiquent à quel domaine se rattache le cours: droit civil (CI), droit public (PU), droit social (SO), droit commercial (CO), méthodologie (ME).

Le premier chiffre situe le cours dans l'une des 3 années du programme; les 2 autres chiffres révèlent l'ordre assigné au cours parmi les cours obligatoires ou optionnels du domaine juridique auquel il appartient; le dernier chiffre donne le nombre de crédits affectés à l'enseignement.

Ainsi le code ICO 2033 indique qu'il s'agit d'un cours obligatoire de deuxième année, qu'il est le troisième cours de droit commercial obligatoire, et qu'on lui alloue 3 crédits.

COURS OBLIGATOIRES

DROIT CIVIL

ICI 1013 et 1023 DROIT DES OBLIGATIONS — Le domaine des obligations: aspect économique et aspect juridique. Sources et facteurs d'évolution du Droit québécois des obligations. Le contrat: sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats: la gestion d'affaires, la répétition de l'indu et l'enrichissement sans cause. Les modalités d'exécution et d'extinction des obligations. — Volumes obligatoires: polycopié préparé par les professeurs Marcel Guy, Marcel Dubé et Alain Bernardot; Traité élémentaire de droit civil sur LES OBLIGATIONS, par le professeur Jean-Louis Baudouin

Professeurs: Marcel DUBE, Marcel GUY, Alain BERNARDOT, Jacques AUGER

ICI 1033 BIENS ET PRESCRIPTION — La classification des biens; les droits réels principaux; la prescription acquisitive et extinctive. — Méthode de travail: polycopié, recueil d'arrêts, discussions en classe, analyse de cas pratiques.

Professeurs: Robert P. KOURI, F. HELEINE

ICI 1043 DROIT DES PERSONNES ET DROIT DE LA FAMILLE — *Droit des personnes*: la personnalité juridique — Limitations de la personnalité juridique et la protection des incapables (minorité et interdiction) incluant les procédures non contentieuses relatives aux incapables également Loi de la curatelle publique et Loi de la protection du malade mental. L'incertitude sur la personnalité juridique (absence et dispositions) — Les prolongements nécessaires de la personnalité juridique (domicile, nom, actes de l'état civil. — *Droit de la famille*: le cadre familial (parenté, alliance et obligation alimentaire légale commune à la famille légitime, naturelle et et adoptive) — La famille légitime (la formation du mariage et les nullités, les effets extra-patrimoniaux et patrimoniaux du mariage incluant la filiation légitime, la dislocation de la famille par la séparation de corps et le divorce) — La famille naturelle (l'union libre, la filiation naturelle et les effets extra-patrimoniaux et patrimoniaux de l'union libre) — La famille adoptive (les conditions et les effets de l'adoption).

Professeurs: Claude BOISCLAIR, Monique OUELLETTE-LAUZON

ICI 1053 CONTRATS SPECIAUX I — Etude et analyse des contrats suivants: la vente, (incluant la vente à tempérament de la Loi de la protection du consommateur), les contrats semblables à la vente. Le louage de choses, (incluant la Loi pour favoriser la conciliation entre propriétaires et locataires). — Le louage d'ouvrage (services personnels et contrats d'entreprise). — Le dépôt — Le séquestre.

Professeurs: P.-Emile BILODEAU, C. BOISCLAIR, M. BOUCHARD, C. GROLEAU

ICI 1063 SURETES REELLES ET PERSONNELLES — Le cours sur les sûretés a pour but de familiariser l'étudiant aux différentes sortes de garanties qu'un débiteur peut fournir à son créancier ou que la loi accorde à un créancier. Ainsi, l'étudiant se familiarisera avec des garanties telles que l'hypothèque, le gage avec ou sans dépossession, le droit de rétention, les privilèges mobiliers et immobiliers et certaines garanties de droit statutaire.

Professeurs: Jacques AUGER, Jacques LEMAY, Michel POIRIER

ICI 1073 RESPONSABILITE CIVILE — Le cours de responsabilité civile étudie principalement: le régime de responsabilité délictuelle créé par les articles 1053 à 1056-c du Code civil; les exceptions de plus en plus nombreuses imposées à ce régime par des lois particulières, notamment la loi des accidents du travail, la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile et la loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels; le régime de responsabilité contractuelle créé par les articles 1065, 1070 à 1078 et autres articles connexes du Code civil, dans ses relations et ses distinctions avec le régime de responsabilité délictuelle.

Professeurs: Claude FABIEN, Alain BERNARDOT

ICI 1083 PROCEDURE CIVILE I — Cet enseignement cherche à familiariser l'étudiant avec la mise en oeuvre judiciaire d'un droit. Les principes fondamentaux, les principaux tribunaux et les personnages clés de l'organisation judiciaire sont présentés et expliqués. Une étude des procédures ordinaires en première instance suit cette introduction, couvrant ainsi les articles 1 à 457 du Code de procédure civile. Chaque semaine, les étudiants sont appelés à solutionner des cas pratiques comportant des rédactions.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Roger DURAND

ICI 2093 SUCCESSIONS — Planification successorale: donations à cause de mort, testaments, substitutions. Successions légales et testamentaires: ouverture, dévolution, transmission, liquidation. Procédures d'intérêt successoral: pétition d'hérédité, vérification de testament, lettres de vérification, envoi en possession, bénéfice d'inventaire. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions. Fiducie. Ouvrages nécessaires: Code civil, Code de procédure civile, "Successions et libéralités" de Germain Brière, un recueil de jurisprudence et de doctrine.

Professeurs: Louise THISDALE, Paul LAQUERRE, Jeffrey TALPIS

ICI 2103 DROIT INTERNATIONAL PRIVE I — Etude des solutions législatives et jurisprudentielles aux problèmes de conflits de lois et de juridiction.

Professeurs: Jeffrey TALPIS, Ethel GROFFIER-ATALA

ICI 2113 REGIMES MATRIMONIAUX ET LIBERALITES

a) Les régimes matrimoniaux (2 crédits) — Principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur. Formation, fonctionnement et extinction des 3 régimes spécifiquement réglementés par le législateur: la société d'acquêts, la communauté de meubles et d'acquêts et la séparation de biens.

b) Les donations (1 crédit) — Ce cours est une analyse des donations entre vifs en général et des donations par contrat de mariage.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Jean GAGNON

ICI 2133 PROCEDURE CIVILE II — Le cours comprendra 3 parties principales: le jugement, les voies de recours et les voies d'exécution. Dans la première seront étudiés la classification, les règles et les effets du jugement. Une fois le jugement rendu, la partie insatisfaite doit avoir la possibilité d'exercer une voie de recours contre le jugement. S'offriront à elle les voies de rétractation ou les voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel feront l'objet de la deuxième partie. La dernière partie du cours sera consacrée aux voies d'exécution du jugement. Y seront étudiées les mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement, et les mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière qu'elle soit entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Léonard BERGERON, Pierre MARTIN

ICI 3143 PREUVE CIVILE ET PUBLICITE — Différents systèmes de preuve; la preuve en matière civile et en matière commerciale; le commencement de preuve par écrit; la règle de la meilleure preuve; force probante des écrits authentiques, semi-authentiques et des écrits sous seing privé. Description des registres de l'état civil. Nature et caractères de l'enregistrement des droits, réels ou autres. Organisation matérielle: cadastre, registres, modes d'enregistrement. Devoirs et responsabilité du registraire. Règles de fond: domaine de l'enregistrement, personnes affectées, effets, rangs des droits réels. Radiation des droits. Influences de la publicité sur le droit privé et public, provincial et fédéral. La publicité en droit comparé.

Professeurs: Claude FABIEN, Jean GAGNON, Jean-Louis DUBE

DROIT COMMERCIAL

ICO 2013 DROIT DES SOCIETES ET COMPAGNIES — Initiation au droit des sociétés et compagnies. Historique. Formation des sociétés du Code civil. Constitution des compagnies. Fonctionnement des compagnies. Lecture obligatoire de textes et arrêts, discussion en classe.

Professeurs: Roger DURAND Normand RATTI, Lubin LILKOFF

ICO 3023 COMMERCIALITE DES ACTES ET EFFETS NEGOCIABLES — Opportunité de distinguer entre le droit civil et le droit commercial. Critère de la commercialité. Présentation et appréciation de certains actes de la vie commerciale. Etude détaillée des actes dits "de commerce par la forme": lettre de change, chèque, billet à ordre, conditions de formation, modes et effets de la négociation, droits et obligations de parties à l'acte. Les étudiants se familiariseront avec les effets négociables en consultant utilement le Précis de Maximilien Caron, Droit des effets de commerce "en vigueur dans la Province du Québec", 6e édition.

Professeurs: Georges MURE et Lubin LILKOFF

ICO 3033 DROIT DE LA FAILLITE ET DES LIQUIDATIONS — Etude critique des sources et méthodologie. Fonctions de ce droit. Structures administratives et judiciaires. Liquidation volontaire et forcée des patrimoines. Le concordat. Droit et obligations des parties. Liquidations des compagnies solvables et insolvables.

Professeurs: Paul-Emille BILODEAU, Michel POIRIER

ICO 3043 CONTRATS SPECIAUX II

a) Assurance:

1. Historique et notions techniques.
2. Principes généraux applicables aux différentes sortes d'assurances: caractéristiques et éléments fondamentaux de ce contrat.
3. Principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance-incendie et à l'assurance-responsabilité.

b) Le mandat.

c) Les rentes: de particuliers des assureurs.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Louise THISDALE

DROIT PUBLIC

IPU 1013 DROIT CONSTITUTIONNEL I

a) Introduction consacrée à la notion de constitution et aux sources du droit constitutionnel en général et à la genèse de la constitution canadienne.

b) Principes fondamentaux du droit constitutionnel canadien, abstraction faite du fédéralisme: représentativité, responsabilité, souveraineté, légalité...

c) Institutions parlementaires, gouvernementales et administratives et processus législatif.

d) Les droits fondamentaux sous la constitution canadienne et sous la déclaration canadienne des droits de l'homme.

Professeurs: Pierre GERMAIN, Pierre PATENAUDE

IPU 1023 DROIT PENAL I — Général: sujet, intérêt, but, domaine, origine et évolution du droit pénal canadien. Les éléments de l'infraction. Les principes de base, les moyens de défense et les parties aux infractions. — Ouvrages recommandés: "Criminal Law - The General Part" par G. Williams, 2nd Ed. 1961; "Le Mens Rea en droit pénal canadien" par le professeur J. Fortin. — Méthodologie: cours magistral. — Spécial: étude détaillée des principales infractions concernant l'ordre public, l'administration de la justice, la sexualité, les jeux parisiens, les atteintes à l'intégrité personnelle, aux droits de propriété et aux biens. — Méthodologie: droit pénal appliqué aux cas pratiques commentés aux cours.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 2033 DROIT PENAL II — Etude de règles de preuve et de procédure en matière pénale. Il comporte l'analyse des principales dispositions du Code criminel, de la loi de la preuve du Canada, de certaines lois provinciales à caractère pénal et l'incidence du droit des libertés fondamentales dans ce domaine.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 2043 DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Première partie: sujets du droit international public. — L'état souverain, ses éléments constitutifs: territoire et l'extension de la compétence territoriale, population (statut des nationaux et des étrangers), organes des relations extérieures (suprêmes, diplomatiques et consulaires) et leur statut particulier à l'étranger; corollaire de l'existence d'un état souverain: reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'Etats. Autres sujets du droit international - organisations internationales, composantes de l'Etat fédéral.

Deuxième partie: sources du droit international. — Coutume internationale. Traités internationaux: leur conclusion et exécution. Décision des organisations internationales et actes unilatéraux. Valeur du droit international dans l'ordre juridique interne canadien.

Troisième partie: objets de la réglementation internationale. — Coopération internationale: domaine international (haute mer, air et espace cosmique); domaines nationaux (droits de l'homme); domaines de collaboration internationale (économique, transports et communications, culture et science). Conflits internationaux: règlement pacifique, diplomatique et judiciaire, règlement par l'usage de la force licite et illicite, droit des conflits armés et de neutralité.

Professeurs: Stanislas SŁOSAR et Francis RIGALDI

IPU 2053 DROIT ADMINISTRATIF GENERAL I — Organisation de l'administration fédérale et provinciale. Actes unilatéraux (réglementaire, administratif, judiciaire, quasi-judiciaire, ministériel) et bilatéraux de l'administration. Contrôle interne (hiérarchique et de tutelle) et externe (parlementaire et judiciaire) de l'administration.

Professeurs: Jean-Marie LAVOIE et Denis CARRIER

IPU 2073 DROIT CONSTITUTIONNEL II

1. Principes fondamentaux du fédéralisme et fédéralisme canadien.
2. Principes généraux du partage des compétences législatives: exclusivité et exhaustivité du partage, pouvoir général, pouvoir résiduaire, pouvoirs énumérés, pouvoir déclaratoire... La qualification constitutionnelle et le procès constitutionnel.
3. L'état du partage sur certains sujets législatifs: la taxation, le transport et les communications, le droit criminel, la propriété et les droits civils, le commerce.

Professeurs: René PEPIN et José WOEHLING

IPU 3063 DROIT FISCAL I

Première partie: principes généraux et concepts fondamentaux de finances publiques; objectifs et importance de la fiscalité; la fiscalité et le régime constitutionnel canadien.

Deuxième partie: l'organisation administrative et les mécanismes d'adjudication en matière fiscale, les sources et les principes d'interprétation du droit fiscal; l'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu; les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu ainsi que les principaux éléments et déductions du revenu provenant des différentes sources, i.e. charge et emploi, bien, entreprise, gains et pertes en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers et aperçu du régime applicable aux corporations.

Professeurs: Pierre DUSSAULT et Marc JOLIN

IPU 3093 DROIT ADMINISTRATIF II

Première partie: Structures municipales: 3 sous thèmes:

1. Nature, érection et modification de la municipalité
2. Organisation de la municipalité
3. Moyens d'expression de la municipalité

Deuxième partie: Fonctionnement de la municipalité

1. Champ de compétence
2. Exercice des pouvoirs
3. Etude des finances et services municipaux

Troisième partie: Le contrôle de la municipalité

1. Contrôle administratif
2. Contrôle judiciaire - sur les agents, sur la corporation elle-même (cassation des ordonnances du rôle d'évaluation) et responsabilité civile de la municipalité
3. Contrôle politique: par les gouvernements supérieurs - fédéral et provincial - et par les citoyens

Professeurs: Pierre GERMAIN et Marcel MORIN

DROIT SOCIAL

ISO 2013 DROIT DU TRAVAIL I

Première partie: étude du contrat individuel de travail et de la convention collective. Analyse du système de négociation collective, des notions d'employeur et d'association de salariés, des mécanismes de formation et d'accréditation de l'association des salariés. Description du déroulement du processus de négociation et des impasses qui mènent à la grève, au lock-out ou à l'arbitrage de différends. Etude de la convention collective de travail, but ultime de tous ces mécanismes juridiques.

Deuxième partie: on traitera de la détermination étatique des conditions de travail. On analysera une série de lois, telles la loi du salaire minimum et la loi sur la discrimination dans l'emploi.

Troisième partie: il sera fait une analyse des systèmes de détermination mixte des conditions de travail, c'est-à-dire des systèmes d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la loi des décrets de convention collective et la loi des relations du travail dans l'industrie de la construction.

Professeurs: P.E. BILODEAU et Jean-Louis DUBE

COURS OPTIONNELS

DROIT CIVIL

OCI 3012 DROIT MEDICAL — Aspects juridiques de la médecine moderne, problèmes juridiques soulevés par la transplantation, l'expérimentation sur humains, le transsexualisme et le changement de sexe, l'insémination artificielle, l'euthanasie, l'avortement, la stérilisation, etc. *Méthode de travail*: le cours nécessite comme prérequis celui de la responsabilité civile et médicale. Il consiste en un certain nombre d'exposés et discussions.

Professeurs: Robert P. KOURI et Alain BERNARDOT

OCI 3022 DROIT DE LA RESPONSABILITE CIVILE MEDICALE ET HOSPITALIERE — Fondement de la responsabilité médicale: la faute professionnelle (appréciation, preuve). Nature juridique de la responsabilité médicale (délictuelle et contractuelle). Responsabilité des centres hospitaliers, médecins, infirmières. Contenu de contrat médical et du contrat hospitalier, responsabilité de l'équipe médicale. *Méthode de travail*: les étudiants disposent comme instruments de base d'un ouvrage. Lors du cours, ils auront à commenter plusieurs décisions de justice d'une manière assez approfondie et quelquefois des articles de doctrine. Le cours se veut davantage un échange entre le professeur et les étudiants qu'un cours de type magistral. Cette façon de procéder a pour but de préparer l'étudiant entre autres à l'examen oral qui aura pour but de sanctionner ses connaissances.

Professeurs: Alain BERNARDOT et Robert P. KOURI

OCI 3172 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR I — Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur. Etude des différentes sections de la loi et des règlements (formation des contrats, exécution, garanties, publicité, vendeurs itinérants, sanctions civiles et pénales) en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Etude particulière du rôle et des pouvoirs de l'Office de la protection du consommateur et du Conseil de la protection du consommateur. Ce cours permettra enfin, à titre subsidiaire, de prendre connaissance de l'existence de diverses législations tant fédérales que provinciales concernant la protection du consommateur.

Professeurs: Marcel DUBE et Jacques LEMAY

OCI 3182 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR II — Comme le laisse entrevoir son titre, ce cours tentera de couvrir quelques aspects importants du domaine du droit de la consommation non visés par la loi québécoise de la protection du consommateur (Bill 45). Ainsi, la plus grande partie du cours portera sur l'étude législative, jurisprudentielle et doctrinale des sujets de la publicité trompeuse, de la responsabilité du fabricant et de l'action collective ("class action").

Professeur: Guy MORIN

DROIT COMMERCIAL

OCO 3072 DROIT AERIEN — Droit international et comparé sur les questions de droit aérien public et privé. Cadres juridiques international et national des transports aériens (O.A.C.I.; I.A.T.A.; loi canadienne sur la navigation aérienne). Régime des aéronefs. Responsabilité des transporteurs et exploitants (convention de Varsovie, Genève, Rome); Droit aérien pénal.

Professeur: Jean PINEAU

OCO 3092 DROIT DES COOPERATIVES — Initiation au système coopératif. Bref historique de la coopération au Québec et du droit québécois des coopératives. Etude des principes coopératifs formulés par l'Alliance Coopérative Internationale. Etude de la législation québécoise: nature, objectifs principaux, formation et fonctionnement des coopératives. Lois à l'étude: loi des associations coopératives: loi des caisses d'épargne et de crédit: loi des syndicats coopératifs.

Professeur: Roger DURAND

OCO 3102 DROIT FISCAL II — La première partie de ce cours comportera un examen de certaines dispositions fondamentales en matière d'impôt sur le revenu dans le contexte de l'exploitation d'une entreprise et affectant soit la constitution, l'exercice, la réorganisation, la cessation d'exploitation, la vente ou le transfert des actifs d'une telle entreprise suivant les différents types d'organisation juridique utilisés pour son exploitation... La deuxième partie du cours consistera en une analyse plus spécifique d'une série de problèmes découlant des différents régimes d'imposition applicables aux corporations suivant leur type, la source de leurs revenus, etc., de même que des dispositions et mécanismes régissant la distribution des gains de ces corporations avec les conséquences en découlant au niveau de l'imposition de leurs actionnaires. Finalement, certains problèmes seront analysés en rapport avec les aspects internationaux de la fiscalité canadienne et concernant tant l'imposition du revenu de provenance étrangère des Canadiens que l'imposition du revenu canadien des étrangers.

Professeur: Pierre DUSSAULT

OCO 3122 COMPTABILITE — L'objectif de ce cours sera double. Dans une première partie nous allons étudier les fondements de la comptabilité. Nous verrons les différents états financiers que fournit la comptabilité, tels que, le bilan, l'état des bénéfices, l'état des bénéfices réinvestis et l'état de l'évolution de la situation financière. Dans cette partie, il sera également question des principes et des techniques utilisés dans la préparation de ces états financiers. Dans la deuxième partie du cours, nous appliquerons les connaissances de base acquises à des situations intéressantes particulièrement des étudiants en droit, telles que la comptabilisation des fonds détenus en fiducie et les registres d'un cabinet d'avocat. En plus, nous traiterons de l'analyse de la situation financière d'une entreprise, des modalités de financement, etc.

Professeur: Pierre LEMIEUX

OCO 3142 DROIT FISCAL III (Impôts relatifs au décès et aux transferts de biens) — Impôts fédéral et provincial sur le revenu applicables lors et à la suite du décès d'un contribuable. Analyse du traitement fiscal, au décès, des diverses catégories de biens pouvant affecter les impôts sur le revenu à payer par le de cujus, sa succession, les fiducies créées par son testament et par ses bénéficiaires. — Eléments d'imposition des fiducies (successions) — Etude du concept de transfert, des règles le régissant et des règles d'attribution des revenus ou pertes et des gains ou pertes en capital. — Analyse de la Loi des droits sur les successions et de l'impôt sur les dons.

Professeur: Marc JOLIN

METHODOLOGIE

OME 3012 ETUDE CRITIQUE DU PROCESSUS JUDICIAIRE — A distinguer d'un cours de droit judiciaire ou de procédure civile, ce cours vise à décrire et à critiquer le processus judiciaire en amenant l'étudiant à se poser les questions fondamentales: que se passe-t-il dans la tête du juge sur le banc, quels facteurs interviennent dans l'élaboration d'un jugement, le juge crée-t-il le droit ou se contente-t-il de l'interpréter, et ultimement, qu'est-ce que le droit? Il s'agit au départ d'une réflexion théorique qui cependant débouche rapidement sur l'étude de facteurs concrets qui conditionnent le processus judiciaire: la controverse opposant le système inquisitoire et le système contradictoire, la fonction de la jurisprudence, la connaissance judiciaire, l'exercice de la discrétion judiciaire, la discipline des juges, le contrôle du processus judiciaire, etc.

Professeur: Claude FABIEN

DROIT PUBLIC

OPU 3012 DROIT CORRECTIONNEL ET CRIMINOLOGIE — D'une part, le cours portera sur les lois suivantes: loi sur la libération du détenu, loi sur les pénitenciers, loi sur les prisons et maisons de correction, loi du casier judiciaire, loi de la Jeunesse délinquante, loi de la Protection de la Jeunesse, Probation adulte et juvénile. D'autre part, un deuxième aspect du cours sera constitué sur un choix de textes dont la lecture sera tantôt obligatoire, tantôt facultative. Ces lectures auront pour but d'introduire les étudiants aux différentes approches de la criminologie, soit la psycho-criminogénèse, la socio-criminogénèse et la bio-criminogénèse.

Professeurs: Michel CLAIR et R. LEDUC

OPU 3072 LIBERTES PUBLIQUES — Les droits judiciaires fondamentaux sous la Déclaration canadienne des droits de l'homme. Première partie: partage des compétences législatives sur cet aspect des droits fondamentaux et explication du statut général de la Déclaration canadienne. Deuxième partie: analyse approfondie d'arrêts pertinents sur plusieurs problèmes comme l'égalité devant le droit, la présomption d'innocence, le droit à l'avocat, la recevabilité des preuves obtenues au mépris de la Déclaration canadienne, etc.

Professeur: Henri BRUN

OPU 3082 DROIT PENAL III — Changements opérés par la nouvelle loi sur la réforme du cautionnement, l'appel, la preuve et les règles de pratique. Méthode: cours magistral et cas pratiques. Ouvrage recommandé: "Droit pénal canadien" par le juge I. Lagarde, Ed. 1962.

Professeur: Richard CREPEAU

OPU 3142 LA PSYCHOLOGIE ET LE DROIT — Introduction - Généralités - La cour du Bien-Etre Social et la psychiatrie - Le droit civil et la psychiatrie - Le droit criminel et la psychiatrie - L'Evaluation psychiatrique. Le témoignage psychiatrique - Stages cliniques.

Professeur: Dr Pierre GAGNE

OPU 3152 DROIT DE L'ENVIRONNEMENT — Le problème de la gestion du milieu. Environnement, conservation et intérêt public. Droit et protection de l'environnement. Compétences constitutionnelles des différents ordres de gouvernements en matière d'environnement. Droit de propriété et écologie. Troubles de voisinage. Démocratie, participation et environnement. Fiscalité et protection de l'environnement. Les rapports d'impact. Les aspects internationaux de la protection de l'environnement. Le cours vise à éveiller l'étudiant aux problèmes et à le faire réfléchir aux solutions possibles. La méthode utilisée sera essentiellement socratique requérant de la part de l'étudiant une lecture préalable de textes subséquentement discutés en classe.

Professeur: Michel POIRIER

DROIT SOCIAL

OSO 3012 HISTOIRE DU DROIT — Droit antique: origines du droit public; origines du droit privé; droit romain; droit français; droit canadien et québécois.

Professeur: Gaston PROVENCAL

OSO 3022 DROIT DE LA JEUNESSE — Notions générales sur l'enfant en danger moral, maltraité, révolté, abandonné. — L'intérêt de l'enfant et la filiation (les preuves traditionnelles et modernes). — L'intérêt de l'enfant et la garde (notions psychologiques sur l'intérêt de l'enfant, la continuité et la notion du temps chez l'enfant, la rapidité et la permanence des décisions, la notion d'enfant propriété biologique et l'indignité parentale, la consultation de l'enfant et l'expertise, la déchéance parentale, la séparation des enfants, les conventions en matière de garde, la garde provisoire, la représentation de l'enfant, les droits de visite, etc... — l'intérêt de l'enfant et le droit pénal — L'intérêt de l'enfant et l'adoption, la famille d'accueil, le centre d'accueil et l'art. 15 de la Loi de la protection de la jeunesse. (Etude de la jurisprudence sur ces différents sujets).

Professeur: Claude BOISCLAIR

OSO 3032 DROIT SOCIAL I — Etude des postulats de la philosophie sociale et de l'évolution historique des concepts dans la perspective de la formation d'un droit à la sécurité sociale. Analyse du partage des pouvoirs entre les gouvernements central et québécois. Etude des recommandations du rapport Castonguay et de la Loi 65 (Loi de l'organisation des services de santé et des services sociaux). Etude des diverses lois ayant un aspect social. Aspects administratifs.

Professeurs: A. BRODEUR, J. GAUDETTE, P. PICARD

OSO 3042 DROIT SOCIAL II — Etude des législatures suivantes: a) loi de l'aide juridique; b) loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires; commission des loyers; c) loi des accidents de travail; loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels; d) régime de rentes et pensions de vieillesse; e) loi de la curatelle publique; loi des malades mentaux; loi de la protection du malade mental; f) loi du salaire minimum.

Professeurs: Lise DUBE, A. Gilles BRODEUR, Jocelyn GAUDET, Michel QUINTAL, Louis GAUTHIER et Collette LAVOIE

OSO 3062 DROIT DU TRAVAIL II — Dans une première partie, il sera fait une description et une analyse des systèmes d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la loi des décrets de convention collective et la loi des relations de travail dans l'industrie de la construction. Dans une deuxième partie, le cours traitera des problèmes généraux relatifs à l'arbitrage des griefs.

Professeur: Jean-Louis DUBE

DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (DIPL. D.N.)

Ceux qui se destinent à la pratique du notariat doivent suivre avec succès un programme d'enseignement dispensé par la Faculté de droit. Ce programme permet à l'étudiant d'obtenir le diplôme de droit notarial. La promotion est accordée à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative annuelle de 60% sur l'ensemble des examens auxquels il a été soumis et pour lesquels il a obtenu une note d'évaluation. Une fois son diplôme obtenu, l'étudiant, pour être admis à l'exercice du notariat, doit, en plus, se présenter à un examen fait sous le contrôle de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. L'étudiant qui aura obtenu soixante pour cent des points sur l'ensemble et des résultats de l'examen de la Chambre des Notaires et de la note inscrite au diplôme de droit notarial sera admis à l'exercice du notariat. Vous trouverez ci-après la liste des cours inscrits au programme.

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1977 *

ICI 4012 Loi du notariat et comptabilité en fiducie
 ICI 4022 Actes unilatéraux I
 ICI 4032 Contrats I
 ICI 4042 Contrats II
 ICI 4052 Contrats III
 ICI 4062 Contrats IV
 ICI 4072 Droit civil approfondi

TRIMESTRE D'HIVER 1978

ICI 4082 Examen des titres I
 ICI 4092 Examen des titres II
 ICI 4102 Règlement des successions
 ICI 4112 Actes unilatéraux II
 ICO 4013 Droit fiscal
 ICO 4022 Droit corporatif
 ICO 4032 Droit commercial I
 ICO 4042 Droit commercial II

* Le programme d'étude proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1976-1977.

PRIX *

PRIX DU BARREAU DU QUEBEC

Décerné à l'étudiant qui s'est classé premier, option Barreau, dans l'ensemble des examens exigés pour l'obtention de la licence.

Bénéficiaire: Michel KRAUSS.

PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiant qui se classe premier, option Notariat, dans l'ensemble des examens exigés pour l'obtention de la licence.

Bénéficiaire: Daniel CHARBONNEAU

PRIX CARSWELL COMPANY LIMITED

Accordé à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats en deuxième année.

Bénéficiaire: Chantal LEBLANC

PRIX WILSON ET LAFLEUR LIMITEE

Accordé à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats en première année.

Bénéficiaire: Adrien Pouliot

PRIX DU BARREAU DE ST-FRANCOIS AUX ETUDIANTS QUI SE SONT DISTINGUES LORS DES PROCES SIMULES

Pierre GEOFFROY

Pierre LABELLE

Alain MANSEAU

* Décernés au terme de l'année universitaire 1975-1976.